

**Théâtre: le Genevois Omar Porras reçoit l'Anneau Reinhart**  
**Culture, page 21**



**Portugal 1974: ils se souviennent de la révolution des œillets**  
**Événement, page 3**



**GASTRONOMIE: UMAMI REVISITE LES SAVEURS NIPPONES**

**Page 23**

# Tribune de Genève

Le média genevois. Depuis 1879 | [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch)



**Tribune des Arts**

Ventes aux enchères à Genève: dans les coulisses des Ports Fracs

## Médecins surchargés: Genève se vante à tort

L'Hôpital dit respecter la loi sur les 50 heures de travail. Mais la réalité est moins rose

L'Association suisse des médecins et chefs de clinique (ASMAC) révèle que les praticiens suisses travaillent 56,5 heures en moyenne, alors que Mauro Poggia, le conseiller d'Etat responsable de la Santé, affirme que les assistants genevois font les

50 heures réglementaires. Or, selon nos informations, de très nombreux médecins travaillent au-delà de la limite légale, sans déclarer les heures supplémentaires, surtout parmi les jeunes. «Nous connaissons tous des collègues qui travaillent

70 ou 80 heures par semaine. Surtout en chirurgie», témoigne ce médecin interne des HUG. L'ASMAC reconnaît que la situation genevoise n'est pas meilleure qu'ailleurs. Les médecins pointent notamment la lourde charge administrative,

alors que l'Association des médecins d'institutions de Genève (AMIG) veut s'intéresser aux conditions de travail: elle souhaite que la direction offre plus de temps partiels et des conditions de travail favorables à une vie de famille. **Page 15**

### L'éditorial

## Génocide arménien et réveil turc

Andrés Allemand  
Rubrique Monde



Première historique ou piège cynique? Percée ou posture? Force est de constater que les «condoléances» offertes mercredi par le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, aux descendants des Arméniens morts en masse dans l'ancien Empire ottoman entre avril 1915 et juillet 1916 n'ont guère convaincu cette diaspora, l'une des plus dispersées au monde. Il faut dire que le chef du gouvernement islamocconservateur s'est bien gardé de prononcer le terme de «génocide» et qu'il a inscrit ces événements aux «conséquences inhumaines» parmi d'autres drames de la Première Guerre mondiale, proposant par ailleurs de créer une commission d'historiens pour établir les faits... comme si aucun travail de recherche sérieux n'avait été mené durant les dernières décennies.

On ne peut que comprendre la méfiance de la diaspora arménienne. Le premier ministre cherche visiblement à désamorcer les pressions internationales qui s'annoncent pour 2015, à l'occasion du centenaire des atrocités commises contre le peuple arménien. Par la même occasion, Recep Tayyip Erdogan tente également de redorer son image sur le plan international mais aussi en Turquie. Même si les élections ont à nouveau offert une belle victoire à son parti, ces derniers mois de scandales à répétition et la répression de la contestation l'an dernier ont laissé des traces. Enfin, le chef du gouvernement doit prendre un certain plaisir à condamner les agissements des Jeunes-Turcs, fondateurs d'une Turquie laïque garantie par l'armée.

Il n'empêche: le pays est en pleine mutation et il n'est pas anodin qu'un premier ministre turc fasse une telle déclaration, pour la toute première fois, à la veille du 24 avril, la date retenue par les Arméniens pour commémorer le génocide. Quelles que soient les motivations réelles du pouvoir politique, celui-là semble bel et bien devoir s'adapter à une lame de fond. Et à la surface, tenter de surfer sur la vague. **Page 7**

### Ukraine



## Kiev attaque les prorusses

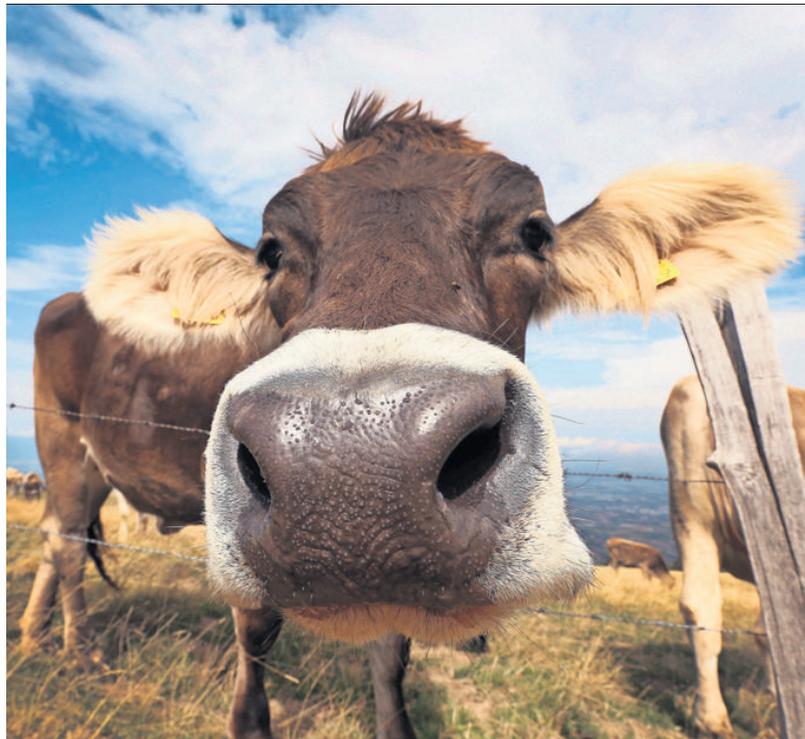
Une opération militaire a eu lieu contre le fief des prorusses en Ukraine, Slaviansk. Elle a permis de détruire trois barrages des séparatistes, tout en faisant cinq morts. Vladimir Poutine a aussitôt dénoncé cette opération, la qualifiant de «crime très grave». **Page 9**

### Sauvetage

## La Rega volera dans le brouillard

La compagnie veut encore mieux faire que les 14 000 interventions de 2013. Elle mise sur une technologie de pointe pour permettre à ses hélicoptères d'effectuer leurs missions même par brouillard ou par fortes chutes de neige. L'an dernier, 600 personnes avaient été privées de secours pour ces raisons. **Page 4**

## Des vaches pour la santé du Salève



**Alpages** La Société d'économie alpestre s'occupe du pastoralisme sur le Salève: 1500 bêtes paissent sur 1013 hectares d'alpage. Mais le groupement se préoccupe aussi de faire cohabiter la production agricole et l'accueil du public. En un mot, il valorise la montagne des Genevois... **Page 16** LUCIEN FORTUNATI



### L'actu avec vous

**Internet** L'info genevoise sur [www.geneve.tdg.ch](http://www.geneve.tdg.ch)

**Mobile** Les alertes de votre choix sur [www.mobile.tdg.ch](http://www.mobile.tdg.ch)

# Genève & région

Alain Monney expose ses «géotags» à Carouge

Page 20

Pétition pour rénover un Collège Rousseau délabré

Page 17

MICHEL FERRET



## Loi sur le travail à l'Hôpital

# Médecins surchargés: Genève tronque la réalité

**Pour le ministre de la Santé, les médecins travaillent 50 heures par semaine. Faux, rétorquent les intéressés**

Sophie Davaris

Genève, bon élève? Non, estiment les médecins du canton: en matière de temps de travail, ils ne se considèrent pas mieux lotis que leurs confrères suisses. Contrairement aux déclarations de leur ministre de tutelle, le conseiller d'Etat Mauro Poggia.

Selon nos informations, aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), en chirurgie, en médecine interne ou en pédiatrie, il est fréquent de travailler au-delà du maximum de 50 heures fixé par la loi. Lorsqu'elles sont enregistrées, les heures supplémentaires sont payées (25% de plus). Mais elles ne sont pas toujours retranscrites. «Dans certains services, c'est un ordre: il ne faut pas déclarer ses heures supplémentaires», témoigne un médecin. «Le soir ou le week-end, un médecin sur deux que vous voyez n'est pas de garde. Il est venu rattraper son retard, sans déclarer ses heures.»

Selon lui, la pratique est fréquente chez les jeunes médecins, «astreints à ne pas saisir leurs heures». De manière générale, il ajoute: «Nous connaissons tous des collègues qui travaillent 70 ou 80 heures par semaine. Surtout en chirurgie. A la 81e heure, quand on a un bistouri dans la main, je ne suis pas sûr qu'il soit très raisonnable d'opérer.»

Ces propos contredisent les déclarations officielles. Mi-avril, une étude de l'Association suisse des



Selon la direction des HUG et le conseiller d'Etat, la Loi sur le travail est respectée, ce que démentent les médecins. LUCIEN FORTUNATI

## Berne n'est pas d'accord

Président de l'Association des médecins de Genève, Michel Matter estime que «le cadre légal doit être respecté. Mais il doit y avoir une fluidité: si, lorsqu'un médecin est absent, celui qui le remplace voit deux fois plus de patients, cela ne va pas non plus. Je suis 100% pour une étude qui permettrait de voir la réalité du terrain.» Pour l'heure, les HUG ont trouvé une parade en décomptant

les heures sur deux semaines. Après une semaine de 60 heures, on compense en travaillant 40 heures la suivante. Une solution que n'approuve pas le Secrétariat d'Etat à l'économie, joint hier par la Tribune de Genève. «Aucune modification de l'ordonnance n'est prévue et le SECO ne donne pas d'autorisation exceptionnelle dans ce cas-là», déclare la porte-parole Isabel Herkommer. S.D.

médecins et chefs de clinique (ASMAC) révèle que les docteurs suisses travaillent 56,5 heures en moyenne. Interrogé, Mauro Poggia, le conseiller d'Etat genevois responsable de la Santé, se veut rassurant sur la situation genevoise: «Actuellement, les assistants font 50 heures réglementaires.» Dans son sillage, le directeur médical des Hôpitaux universitaires de Genève, Pierre Dayer, affirme: «Globalement, la loi est respectée. (la «Tribune de Genève» du 15 avril). Pas si vite! réagit le corps médical aujourd'hui. A Berne, d'abord:

«Il est clair que la situation à Genève n'est pas meilleure qu'ailleurs», fait valoir Nico van der Heiden, responsable de la politique et de la communication de l'ASMAC. Certes, «on ne fait plus 100 heures par semaine et il y a eu un énorme changement grâce à la Loi sur le travail», ajoute, à Genève, Hervé Spechbach, vice-président de l'Association des médecins d'institutions de Genève (AMIG). Pour autant, cela ne signifie pas que la loi est respectée aux HUG. «Nos membres nous rapportent de nombreuses entorses. Cer-

tains travaillent plus de sept jours d'affilée, par exemple.» Pour y voir plus clair, l'AMIG souhaite, d'entente avec la direction, mener une enquête interne. Plus largement, elle aimerait que l'on s'intéresse aux conditions de travail.

**«Certains médecins travaillent plus de sept jours d'affilée, ce que la Loi interdit»**

Hervé Spechbach  
Vice-président de l'Association des médecins d'institutions de Genève

Les médecins joints par la Tribune de Genève pointent une charge administrative lourde qui pourrait être déléguée, notamment la rédaction de lettres de sortie complexes en raison des exigences de la facturation. L'AMIG aimerait aussi que la direction favorise le temps partiel, améliore l'ergonomie des locaux et l'ambiance générale de travail. «Nous sommes frappés de constater le départ de nombreux chefs de clinique en raison de l'absence de conditions de travail permettant une vie de famille», relève Hervé Spechbach.

Contactés, Mauro Poggia et la direction des HUG n'ont ni pu ni souhaité réagir. Le directeur général, Bertrand Levrat, entré en fonction en juin 2013, expliquait à la presse en octobre que la diminution de l'absentéisme et la satisfaction au travail figuraient parmi ses priorités. De bon augure?

**Consultez notre dossier sur**  
[www.hug.tdg.ch](http://www.hug.tdg.ch)

## PUBLICITÉ

Avec l'initiative «Stop aux hausses des tarifs des Transports publics genevois», ce sont 2 lignes de bus supprimées!

le 18 mai, votez **NON**

## Incendie intentionnel à Carouge: un homme de 25 ans interpellé

**Il risque au minimum un an de prison, voire trois ans au moins s'il a sciemment mis autrui en danger**

Que s'est-il passé mercredi soir à l'Hôtel du Mont-Blanc, à Carouge, pour que le feu prenne dans une chambre du premier étage? Si la police confirme l'incendie intentionnel, elle ne donne aucun détail sur les circonstances à ce stade de l'enquête. Un homme suisse de 25 ans a été interpellé. Selon l'article 221 du Code pénal, il risque au minimum un an de prison, «voire trois ans au moins si le délinquant a sciemment mis en danger la vie ou l'intégrité corporelle des personnes».



L'incendie a mobilisé 24 hommes, douze véhicules de pompiers et trois ambulances. Une personne intoxiquée a été transférée aux HUG.

A en croire les témoignages convergents du propriétaire et des locataires de cet établissement de la rue Ancienne destiné à l'hébergement social, un couple se serait disputé et «l'homme a mis le feu au sac de sa copine, beaucoup plus âgée que lui, puis a appelé de lui-même la police et a tout avoué.»

Selon le capitaine Nicolas Schumacher, sur les dix-sept résidents enregistrés à l'hôtel, les pompiers sont intervenus pour le sauvetage de quatre personnes à l'aide d'une échelle. Certaines étaient réfugiées sur le toit. L'une d'elles a été intoxiquée et a dû être transférée aux HUG.

Un résident confie qu'il était «en train de dormir» quand il a

«entendu les sirènes. J'ai eu peur, on nous a dit de sortir.» Le gérant de l'hôtel, José Luis Rodriguez, raconte être «parti à 19 h 30. On m'a rappelé en me disant qu'il y avait le feu, j'ai cru que c'était une blague.»

«L'hôtel est inhabitable, il a été entièrement évacué, reprend le capitaine Schumacher. Une bonne partie des résidents a passé la nuit dans l'abri PCI de Carouge, ouvert pour l'occasion.»

En 2013, sur 500 incendies à Genève, 92 étaient intentionnels. **Sophie Simon**

**Découvrez nos images sur**  
[www.sis.tdg.ch](http://www.sis.tdg.ch)